

Ethias Droit Commun prendra la forme juridique d'une coopérative et cèdera son portefeuille d'assurance à Ethias s.a.

- **Le Conseil d'administration de l'Association d'Assurance Mutuelle d'Ethias Droit Commun réuni ce 25 octobre a approuvé le projet de transformation de la forme juridique de l'association, laquelle deviendra, moyennant approbation de l'assemblée générale et sauf opposition de la BNB, une société coopérative à responsabilité limitée.**
- **En juin dernier, le Conseil avait déjà approuvé la cession au 31/12/2017 du portefeuille d'assurances Accidents du travail (régime secteur public) à Ethias s.a., sous réserve de l'approbation par la BNB et de la transformation effective de l'association.**
- **Ethias Droit Commun ne sera donc plus une compagnie d'assurance mais une société de gestion de participations qui détiendra essentiellement une participation dans Vitrufin s.a. (holding détenant 100 % d'Ethias s.a.), en sus de participations dans VEH et Socofe.**
- **Elle changera de nom pour s'appeler EthiasCo.**

En mai dernier, un accord a été conclu entre les actionnaires du groupe prévoyant notamment des perspectives de stabilité de l'actionnariat pour une période de 2 ans et une simplification des structures.

C'est dans cette optique que s'inscrit le regroupement de toute l'activité d'assurance vers Ethias s.a., via la cession de la dernière activité d'assurance encore exercée par Ethias DC, cette activité étant par ailleurs déjà réassurée à 95 % par Ethias s.a. Cette cession interviendra de plein droit et n'entraînera en outre aucune modification des conditions de tarif et de couverture des contrats.

De ce fait, Ethias DC ne sera plus soumise à la réglementation Solvabilité II et ne pourra plus conserver sa forme juridique d'association d'assurance mutuelle pour laquelle la qualité de membre découle de la souscription d'un contrat d'assurance. C'est la raison pour laquelle elle sera transformée en une société coopérative dénommée EthiasCo, qui est la forme juridique la plus proche de l'esprit mutualiste. Cette société aura pour objet la gestion de participations, et demeurera comme aujourd'hui un des actionnaires du groupe.

Chaque membre actuel d'Ethias DC deviendra membre d'EthiasCo et, à ce titre, se verra attribuer de plein droit des parts de coopérateurs dont le rendement pourra être alloué au soutien d'initiatives locales, maintenant ainsi le lien quasi centenaire entre Ethias et les collectivités publiques.

Il est enfin à préciser que l'acquisition du portefeuille d'Ethias DC n'impactera pas la marge de solvabilité d'Ethias s.a.